



Les réseaux sociaux nous permettent de partager des expériences personnelles, se connecter avec des amis et des membres de la famille ou encore de promouvoir des entreprises. Il existe de bonnes pratiques pour publier sur les réseaux sociaux.

1. Adoptez la Netiquette



Le terme « Netiquette » est la combinaison des mots "net" (pour Internet) et "étiquette".

La netiquette est un ensemble de règles de conduite, de normes sociales et de bonnes pratiques à suivre lors des interactions en ligne, que ce soit dans les e-mails, les forums, les réseaux sociaux... Elle est cruciale pour encourager un environnement respectueux, positif et efficace sur Internet, en prévenant les conflits, en favorisant une communication claire et en garantissant le respect mutuel entre utilisateur-ric-e-s.

2. Respectez les codes et les règles des plateformes

- ✓ Chaque plateforme a ses propres règles de conduite, (condition générale, d'utilisation, politique de confidentialité...) assurez-vous de les connaître et de les respecter.
- ✓ Écoutez, observez et apprenez des autres pour vous familiariser avec ces règles.



3. Soignez votre langage



- ✓ Utilisez un langage positif et respectueux.
- ✓ Communiquez de manière claire et concise pour éviter les malentendus.
- ✗ Évitez l'utilisation excessive de MAJUSCULES (équivalent de crier en ligne) et de langage vulgaire.

4. Soyez responsable

Avant de publier un commentaire, une image ou une vidéo, prenez conscience de l'impact que cela pourrait avoir sur les autres et sur votre propre image.

Demandez-vous si vous pourriez le crier à voix haute dans une place publique !

Respectez la Vie Privée et évitez de partager des informations personnelles ou confidentielles sur vous-même ou sur d'autres personnes sans leur consentement.



5. Soyez éthique



- ✓ **Respectez les droits d'auteur** et les propriétés intellectuelles lorsque vous partagez du contenu provenant d'autres sources.

Assurez-vous que vous avez le droit de publier le contenu que vous partagez. Les lois sur le droit d'auteur protègent les œuvres originales des auteurs et des créateurs, elles s'appliquent à la musique, les vidéos et les images.

Les **Creative Commons** sont des licences permettant de partager et d'utiliser du contenu créatif tout en respectant les droits d'auteur.

Il existe plusieurs types de licences :

- **Attribution (BY)** : Le nom de l'auteur doit être cité.
- **No Derivative (ND)** : L'œuvre ne peut pas être modifiée.
- **Share Alike (SA)** : Le partage est permis dans les mêmes conditions.
- **Non Commercial (NC)** : Pas d'utilisation commerciale.



- ✓ **Respectez le droit à l'image** : Avant de publier une photo ou une vidéo avec des personnes reconnaissables, obtenez leur consentement explicite, surtout si le contenu est partagé publiquement.



6. Interagissez avec respect

- ✓ Traitez les autres en ligne comme vous le feriez dans la vie physique.
- ✗ Évitez les discours haineux ou offensant, les insultes et les attaques personnelles.
- ✗ Évitez les attaques personnelles, même si vous n'êtes pas d'accord avec quelqu'un.



Le discours de haine comprend tout contenu qui encourage la discrimination, les préjugés ou l'intolérance à l'égard d'individus ou de groupes. Les comportements de haine peuvent mener à des poursuites judiciaires et risquent de nuire à la réputation en ligne.

7. Diffusez une information juste et mesurée

- ✓ **Recherche et vérification** : Avant de partager une information, assurez-vous qu'elle est précise et provenant de sources fiables. Évitez de propager des rumeurs ou de fausses nouvelles.
- ✓ **Partage positif** : Partagez des infos, des actions ou initiatives positives qui contribuent à la société ou à votre communauté.
- ✓ **Faites preuve de discernement** : Avant de partager des opinions fortes, évaluez si cela contribuera de manière constructive à la conversation publique.



12. UTILISATION CITOYENNE DES RÉSEAUX SOCIAUX

3. Les bonnes pratiques pour publier

Dernière mise à jour en août 2023

